

Extrait du registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 juin 2016

Président : François de MAZIÈRES (sauf délibérations n°2016-06-02)

Sont présents :

M. Claude JAMATI, Mme Anne PELLETIER-LE BARBIER, M. Philippe BENASSAYA, M. Luc WATTELLE, M. Jean-Marc LE RUDULIER, M. Richard RIVAUD (sauf délibérations n°2016-06-16 à 26 – pouvoir à M. Olivier LEBRUN), M. Jacques BELLIER, M. Olivier DELAPORTE, M. Philippe BRILLAULT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02), Mme Caroline DOUCERAIN, M. Marc TOURELLE, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Pascal THEVENOT, M. Olivier LEBRUN, Mme Stéphanie BANCAL, M. Michel CONTE, M. Claude VUILLIET, Mme Nathalie JAQUEMET, M. Jean-Marc CLERMONT, Mme Juliette ESPINOS, M. Patrice PANNETIER, Mme Pascale RENAUD, M. Alain SANSON (sauf délibérations n°2016-06-13 à 26 – pouvoir à Mme Pascale RENAUD), Mme Pascale CHARTON, Mme Frédérique KIBLER, M. Gilles CURTI, Mme Sylvie D'ESTEVE, M. Pierre SOUDRY, M. Jean-Christian SCHNELL, Mme Laurence AUGERE, Mme Coralie BELMER, M. Richard DELEPIERRE, Mme Karin LE MENE, M. Michel CROUZAT, Mme Dorothee BILGER (sauf délibération n°2016-06-19), M. Jean-Christophe LAPREE, Mme Violaine CHARPENTIER, M. Philippe DEVALLOIS, Mme Géraldine LARDENNOIS, M. Arnaud HOURDIN, Mme Sonia BRAU, Mme Lydie DUCHON, M. Sébastien DURAND, M. Patrick CHARLES, M. Jean-Pierre CONRIE, Mme Nathalie BRAR-CHAUVEAU, M. Bruno DREVON, Mme Magali LAMIR, M. Didier BLANCHARD, Mme Marie BOËLLE, M. Alain NOURISSIER, Mme Emmanuelle DE CREPY, M. Thierry VOITELLIER, M. Michel BANCAL, Mme Magali ORDAS, M. François-Xavier BELLAMY, Mme Florence MELLOR, M. François LAMBERT, Mme Martine SCHMIT (sauf délibérations n°2016-06-01 et 02 – pouvoir à Mme Emmanuelle DE CREPY), M. Laurent DELAPORTE, Mme Béatrice RIGAUD-JURE, Mme Annick PERILLON, M. Jean-Marc FRESNEL (sauf délibération n°2016-06-13), Mme Liliane HATTRY, M. Hervé FLEURY, Mme Christine DE LA FERTE (sauf délibérations n°2016-06-23 à 26), M. Olivier de LA FAIRE, Mme Claire CHAGNAUD-FORAIN, M. Philippe PAIN, M. François SIMEONI, M. Benoît DE SAINT-SERNIN et Mme Jane-Marie HERMANN,

Absents excusés :

M. Guy-Michel BEROCHÉ a donné pouvoir à Mme Anne PELLETIER-LE-BARBIER,
Mme Amélie GOLKA a donné pouvoir à M. Michel CONTE,
Mme Florence NAPOLY a donné pouvoir à Mme Laurence AUGERE,
Mme Corinne BEBIN a donné pouvoir à M. Thierry VOITELLIER,
M. Jean-Michel ISSAKIDIS a donné pouvoir à Mme Jane-Marie HERMANN,
M. Frédéric BUONO-BLONDEL,
M. Erik LINQUIER,
Mme Isabelle THIS SAINT-JEAN,
Mme Marie DENAISON,

Secrétaire de séance : **M. François-Xavier BELLAMY**

Date de convocation : 20 juin 2016

Date d'affichage du compte-rendu : 29 juin 2016

Nombre de sièges au sein du Conseil communautaire : 83

Titre : Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF).

Modification des statuts du SEDIF suite à l'adhésion de la ville de Montlignon.

Avis de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc.

M. Luc WATTELLE, rapporteur, donne lecture du projet de délibération.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-18 et L. 5216-5 II. al. 3 ;

Vu la délibération n°2010.01.17 du Conseil communautaire du 28 janvier 2010 portant adhésion de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) ;

Vu la délibération n°2015-28 du Comité du SEDIF du 17 décembre 2015 approuvant cette demande d'adhésion ;

Vu la délibération n°2016-18 du Conseil municipal de Montlignon du 11 avril 2016 demandant son adhésion au SEDIF pour la compétence eau potable ;

Vu le courrier du SEDIF du 3 mai 2016 notifiant la délibération de Montlignon et demandant à Versailles Grand Parc de se prononcer sur l'admission de Montlignon ;

Vu les statuts du SEDIF ;

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc ;

Le Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) assure la production et la distribution d'eau potable sur cinq communes de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc : Bièvres, Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Vélizy-Villacoublay et Viroflay.

Au cours de sa séance du 17 décembre 2015, le Comité syndical du SEDIF s'est prononcé favorablement sur la demande d'adhésion de la commune de Montlignon, située dans le département du Val d'Oise (95). Puis la commune de Montlignon a délibéré en ce sens le 11 avril 2016. Enfin, le SEDIF a notifié à

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités, chaque membre du SEDIF dispose d'un délai de 3 mois pour se prononcer sur les modifications envisagées. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur et délibéré,
le Conseil communautaire décide :

- 1) *d'approuver l'adhésion de la commune de Montlignon au Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF), dont la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc est membre ;*
- 2) *d'approuver la modification des statuts du Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF) suite à l'adhésion de la commune de Montlignon pour la compétence eau potable.*

*M. le Président soumet les conclusions du rapporteur
au vote du Conseil communautaire.*

Nombre de présents : 72

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de suffrages exprimés : 79 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité

Pour le Président,
Par délégation,



OLIVIER BERTHELOT

Directeur général des services



Contrôle de Légalité

Compte-rendu d'horodatage de l'acte n° : 2016_06_21

Résumé de l'acte : Syndicat des eaux d'Ile-de-France (SEDIF). Modification des statuts du SEDIF ...

Date de décision : 27/06/2016

Nature de l'acte : Délibérations

Classification : 5.7. Intercommunalite

Rédacteur : Armelle Salvador

AR reçu le : 29/06/2016 00:00:00

N° AR : 078-247800584-20160627-2016_06_21-DE

Pièces jointes :

2016-06-21 - SEDIF adhésion Montlignon.pdf

Historique :

29/06/2016 17:21:21	Reçu	Armelle Salvador
29/06/2016 17:23:01	En cours de transmission	
29/06/2016 17:23:34	Transmis en Préfecture	
29/06/2016 17:25:45	Accusé de réception reçu	

